**1 - Amiens – Conty 22 km**

Partant du Parvis de la Cathédrale , 0Km , en tournant le dos à la Cathédrale, prendre à gauche la rue Dusevel jusqu’à la fameuse Horloge Dewailly, puis tout droit le long de la place Gambetta ; Au carrefour prendre à droite la rue Delambre,  passer le long de l’hôtel de ville et prolonger tout droit par la rue Gresset qui débouche in fine sur la place Léon Gontier.

**1**

Traverser la place Léon Gontier , et prendre au fond à gauche la petite  Rue Marc Sangnier puis tout droit la rue R Pierre, puis légèrement à gauche  la Rue Lhomond , puis traverser le mail ( BD Carnot)  par le passage piéton.

Encore tout droit continuer par la Rue F Meusnier sur quelques mètres puis au bout, juste à droite, la Rue Béranger qu’il faut remonter  jusqu’au bout jusqu’à la grande rue de Rouen.

Traverser la rue de Rouen et prendre presqu’en face la rue Alfred Lemaire puis  après avoir traversé le boulevard de chateaudin , la rue des quatre Lemaire jusqu'à la rue Victor Magnier  à droite qui est en fait le début du « chemin des plantes » ; dans l’axe de la rue Victor Magnier, prendre la voie piétonne et s’engager sur le chemin qui serpente derrière les résidences récentes et devient droit le long des jardins familiaux dont celui de St Michel..

Ce chemin assez long abouti finalement  à la grande route D408 qu’il faut traverser. En face l’allée Marc Siberchicot se prolonge par un petit sentier qui est en fait la fin du chemin des plantes évoqué plus haut.

Ce petit sentier débouche sur la commune de  Pont de Metz sur la Grande Route de Rouen ; La descendre, passer le pont en bas à droite et tourner à Gauche, toujours route de Rouen jusqu’à la du du 8 Mai 1945  à Gauche ( au début parallèle à cette grande route de Rouen).

2

Cette rue du 8 Mai 1945 débouche sur la Mairie de Salouël ***5,3 km***; Traverser la rue des Moutiers pour prendre la rue Denis Sevin tout droit . Au bout de cette rue , prendre à droite la rue Pasteur, traverser l’Avenue Jean-jaures puis aussitôt prendre à gauche la direction des Tennis, longer les stades jusqu’au jardin paysager qu’il faut traverser . Au fond de ce jardin, vers la gauche (parcours de santé) , monter le petit escalier et prendre à gauche le chemin qui débouche rapidement sur la rue Jean catelas *.****2,2 km***

3

Sur la commune de Saleux, prendre à droite et continuer cette route Jean Catelas  toute droite qui passe devant divers commerces puis passer sous l’autoroute par cette petite route . Après un virage en forme de u, prolonger tout droit jusqu’à Bacouël sur Selle en longeant la commune de Vers sur Selle.

A Bacouël, au T, prendre à droite  et suivre  tout droit l’indication «  Coulée Verte ». Avant le cimetière et la voie ferrée, à gauche c’est le début de cette coulée verte .***4,8 km***

5

4

Attention pas de balisage spécifique ; Suivre la seule indication « Coulée verte » jusqu’à Conty ***9,7km***

Balisage bleu cian dans Conty puis à nouveau seule indication coulée verte jusque la D106

*\* Commerces et restauration le long du chemin à Pont de Metz, Salouël, Saleux*

*\*Office de Tourisme sur le chemin juste à l’entrée dans Conty . (A 50 mètres du chemin, avant la sortie de Conty, supermarché- Il y a aussi un Hôtel , un café et un restaurant , épicerie, Boulangerie en centre-ville)*

**2 – Conty – Halloy 27 Km**

1

Reprendre la coulée verte au niveau de la rue de la Gare de Conty jusqu’à la D106 juste avant Catheux .

( Attention, ne pas prendre le GP sur la gauche au niveau de la Fontaine-Bonneleau) Quelques balisages Mont saint Michel et compostelle ont été posés sur cet axe à Partir de la Fontaine Bonneleau, dans le département de l’Oise .

Quitter la coulée verte en arrivant sur la D106 .Les 150 mètres environ de route D 106 aboutissent au centre du  village de Catheux. ***11km***

2

*\* Camping à Bonneleau, chambre d’hôte ou gite à Croissy sur Celle.*

*\* Commerces , restauration, chambres d’hôte ou gite  à Crèvecœur le Grand ( déroutement de 2 km après Catheux)*

 A la sortie de Catheux, rejoindre le GR125 sur la droite en montant une petite route qui devient chemin de terre . Suivre le Balisage GR blanc et rouge à travers bois et déboucher au calvaire ; prendre une route bitumée à droite et entrer dans le Hameau « La Houssoye **( 4.2km)**

3

Tourner à gauche et traverser le village. Au Calvaire, suivre le GR sur la droite puis prendre un chemin de terre à gauche le long d’un bois. Le chemin remonte ensuite vers une route qui mène à gauche à Hetomesnil ( ***2,8km***)

Quitter le GR125 à l’entrée du village ; tourner à droite rue de Catheux puis la première rue à droite. Contourner le bassin d’eau par la droite et se diriger vers la D151 . Au calvaire, tourner à droite sur la C4 vers Rieux . A Rieux, au stop , prendre à gauche puis prendre la première rue à droite( chemin de la messe) et touner au bout de quelques mètres à gauche dans le chemin de terre ***(2,5km)***.

4

Au bout du chemin qui tourne au début, un calvaire imposant : tourner à Gauche et suivre la petite route vers le Hammel. Dans ce village , laisser l’Eglise à droite et tourner à gauche juste après la mare . Au stop, traverser la grande route et continuer tout droit dans la D56 vers Grez **(3,1 *km***).

5

Tourner à droite avant l’Eglise ( rue de la Cense). Au premier carrefour continuer le chemin de terre tout droit . Traverser la voie ferrée . Au T continuer tout droit puis 300m après , tourner à gauche au milieu des champs. Traverser la route puis traverser la route de Beauvais et prendre en face le chemin tour de ville ( ***3,6km***).

6

Le village de Halloy est à 100mètres à droite du chemin « tour de ville » par le chemin de Clouzeau.

\**La ville de Granvilliers et sa gare sont accessibles à 1,5km à droite avant le chemin tour de ville de halloy.*

*Commerces et hebergements à Halloy et Grandvilliers*

**3 – Halloy – Blargies 18 km**

Continuer le chemin « tour de ville » et au bout (T), tourner à gauche. Le chemin longe ensuite le cimetière de Briot . Tourner aussitôt à droite, (possibilité de traverser le cimetière) traverser la rue principale de Briot et prendre la rue puis le chemin presqu’en face de l’Eglise. Prendre ensuite le premier chemin à droite. Au T tourner à droite puis à 50 mètre à gauche. Le chemin mène à la voie ferrée et continuer en face. A la route tourner à gauche puis avant la voie ferrée, longer le bois et traverser la voie sous un petit pont pour piétons, et continuer sur la droite après ce pont, jusqu’à la route menant à gauche à Brombos . Avant Brombos, prendre le chemin à droite qui contourne le village et débouche sur une petite route (D96). Prendre cette route à droite et la suivre avec prudence jusqu’à l’entrée de Feuquières. Tourner à droite puis aussitôt à gauche. Prendre le 1er chemin à droite qui contourne la ville de Feuquières. Au Stop , aller tout droit ( passer devant la chapelle Notre dame de Bonsecours\*) (***10km***)

1

*\*(A ce niveau, possibilité de faire une incursion dans la rue principale de Feuquières – (Commerces- Brasserie).*

Au stop, tourner à gauche et aussitôt à droite rue de la musique puis continuer dans la rue Bridoux. Au Calvaire, tourner à gauche. Au carrefour prendre en face le premier chemin de terre. Continuer tout droit. A la route départementale, longer prudemment à gauche sur 100 mètres et encore à gauche sur la C1 . ***(3km)***

2

En entrant à Marcoquet, tourner à droite rue François Potte. Dans un virage en descente, prendre un chemin à droite puis longer en haut à gauche le Bois de Monceaux. A la lisière du bois en contrebas tourner à droite et continuer à le longer.

Le chemin en lisière débouche sur un ensemble de champs ; Ne pas continuer à droite en lisière de bois mais prendre le chemin à droite en milieu de champs à 35 mètres du bois. ***(4 km)***

3

Ce chemin mène à une route ( D124 ) qu’il faut traverser puis à une 2eme route (D70) pour déboucher sur une croisée de chemins avant Blargies. Tourner alors légèrement à droite pour rejoindre le cimetière Militaire Britannique. Prendre à gauche et entrer dans le village. Rejoindre l’Eglise et la mare ***(3km)***

4

**3 – Blargies – Forges-les-eaux 22 km**

Se diriger vers la route D316 . Longer cette route jusqu’au pont de chemin de fer. En dessous, prendre à gauche la route qui longe la voie ferrée de l’autre coté. ***(0,5km)***

1

Sur cette petite route, au niveau d’un grand arbre prendre le chemin à droite et continuer tout droit vers une route qu’il faut traverser. Continuer tout droit jusqu’au carrefour de la petite chapelle . Tourner à droite puis tourner à gauche vers l’église du village de Criquiers. ***(4 Km)***

2

 Partir de l'église de Criquiers ; à 50 mètres à gauche la rue des moines parallèle à la route principale du village -  prendre le chemin de terre en continuité  jusqu'à une route ( D82) qu'il faut traverser puis continuer le même chemin jusqu'à une deuxième petite route . Au T prendre à gauche puis à droite  à la première route qui se transforme en chemin et débouche , juste après une ferme ,sur la départementale  D36 .

3

Prendre à droite cette départementale D36 et, au calvaire du Hameau le Campdos  ***(4,5km)***, tourner à gauche sur une petite route et prendre le premier chemin à droite et continuer sur plus d'un kilomètre au milieu des champs.  Ce chemin tourne à gauche après passage sous les lignes haute tension à la croisée de deux autres chemins. Continuer simplement ce chemin à gauche puis tout droit jusqu'à la route départementale D9 . Traverser  cette route départementale et aller tout droit vers la ferme de carrémont ; à ce niveau on rejoint le nouveau GR en provenance du Tréport : le GR 215 .Suivre les balisages bleu cian et, si elles sont en place les indications de chemin de grande randonnée jusqu'à la chapelle de Saint-Maurice qui mène à la D309.***(4,8km)***

4

Traverser cette départementale D309 continuer puis prendre peu après, dans un virage, le chemin à droite balisé , traverser un ruisseau , remonter à gauche pour arriver sur une petite route ; prendre à droite vers le «Bas Bénard » puis prendre le chemin toujours tout droit vers le « Mont Bénard » jusqu’à la départementale  la D13 . Traverser la Longer cette départementale à gauche jusqu'à, à environ 750 mètres, la 2eme petite route à droite (après un grand bâtiment sur le bord gauche de la D13), petite route qui devient chemin.

5

Ce chemin mène à « l’avenue verte » (pour cyclistes et piétons)  au Nord-Ouest  de Serqueux. **(5km)**

Suivre l'avenue verte, passer au niveau de Serqueux puis se diriger sur cette même avenue verte vers Forges-les-Eaux .  Arrivée à Forges les Eaux sur la voie verte par le sud, à 80m de son de son Casino. **(3,5 km)**

6

**4 - Forges-Les-Eaux - Boisguilbert 20 km**

1

A Forges-les-Eaux l’Avenue verte devient un chemin de terre au niveau d'une ancienne gare devenue gîte.

 Poursuivre tout droit ce chemin de terre jusqu'à une petite route. Tourner alors à gauche en direction de la Ferté-saint-Samson ; la route tourne encore à gauche en angle droit puis, dans le virage suivant, prendre le tout petit chemin à droite qui monte vers le village. En haut au niveau de l'église laisser l'église\* à votre gauche et aller tout droit pour traverser le village de La Ferté Samson. **(5,5 km)**

2

\*Un petit belvédère avec bancs a été aménagé près de l’Eglise

Traverser la départementale D61  et aller tout droit  sur une petite route en direction d'Argueil . Traverser tout droit une petite route puis une autre départementale, la D921 . En Face prendre un long chemin en montée dans les champs . il tourne a droite en haut puis à gauche plus bas puis à droite, et dans le bois, au T prendre un chemin carrossable à gauche jusqu’à la rue de clerval . Au bout du chemin, prendre la petite route goudronnée sur la droite. Elle mène au village d’Argueil . Passer le long d’un parc puis tourner à Droite au T dans la rue principale et prendre à Gauche à 50 mètres environ  la rue du docteur Béal .

3

Au premier croisement prendre à droite la sente Jehan de Béthencourt **(5,5 km**) (c’est là qu’on quitte le nouveau  GR 215 anciennement GRP  pour suivre le GRP (jaune et rouge) vers Sigy en Bray )  Continuer la « sente » tout droit en descente jusqu’au chemin des monts qu’il faut prendre à gauche en direction de Sigy .

Monter puis descendre ce même chemin tout droit et arriver , à gauche ,dans le village de Sigy en Bray en laissant l’abbaye sur la gauche.

4

Dans le village de Sigy en Bray, continuer tout droit jusqu’à la Mairie **(2,5 km)** puis au carrefour prendre la D13  (route de Rouvray) à droite, puis la première petite route à Gauche :la rue de Fonteuil qui devient chemin en face.

*Depuis le bout de la rue de Fonteuil , une option plus longue vers la droite  vous fait passer par  Bois Heroult à 7 km et rejoint le nouveau GR 214 qui mène à Rebets via le château de Boisguilbert.*

Prendre plutôt l'option courte tout droit (ancien GRP), balisé maintenant en bleu cian  et monter tout droit jusque le bois Le Borgne .Traverser ce bois jusqu'à la ferme du "Bois Le Borgne" possédant un superbe pigeonnier **(2,5km**) . Prendre ensuite tout droit la petite route et tourner à gauche dans la rue du clos sage  au carrefour suivant .Traverser la route de Buchy et prendre en face la rue de la chapelle Saint Ouen.Traverser un carrefour et, au bout de la rue du Bosc Reynier, prendre en face un chemin de terre. Un peu avant la Gloe vous trouvez un panneau ou indication **(4 km)** à droite vous signalant « Gites Ferme et château de Boisguilbert\* à 350 mètres »

6

5

*\*Gites à la ferme du Château (centre de poneys) ou dans les dépendances du Château chez le sculpteur « De pas » .( réserver l’un ou l’autre – a priori pas de repas)*

Attention ! Le village de Boisbuilbert n’est pas sur le chemin – il se trouve à 1k au Nord du château.

**F- Boisguilbert – Bois d’Hennebourg 23km**

En cas d'arrêt à ce château ou sa ferme, pour repartir : En face du Château sur le coté gauche du parking, prendre le chemin qui descend ensuite.

Le chemin , en continuité du chemin venant de Bosc Reynier, contourne le lieudit La Gloe et débouche sur la D261.

*( Sur la droite, en arrivant sur la D261, vous trouverez une option de RY via Blainville-Crevon où se situe la collégiale Saint-Michel à 8,5 km avec une statue gigantesque de Saint Michel et son collier de coquilles de l'ordre portant son nom, et  symbolisant les pèlerinages . Ce chemin plus long est balisé avec la mention variante - il emprunte des petites routes communale et passe successivement par le hameau d'Heronchelles, les villages de  Boissay et Catenay. Sur la dernière partie, il faudra reprendre le chemin en sens inverse sur 2 km environ  (ancien GR) pour rejoindre le chemin de RY ) .*

*A la D261 prendre à Gauche sur 500mètres environ jusqu’au Y .*

Au Y prendre à gauche le chemin ( Nouveau GR 214 à partir de l’été 2019) , qui mène à la commune de Rebets sans traverser le village ; tourner à droite au premier bâtiment (2,4 km) et prendre aussitôt la route à gauche, la D46, puis à droite, la D87 qu’on emprunte sur 300mètres environ.

1

Suivre cette petite route à droite ( D87) en tournant le dos au village de Rebets ,  puis après le pont sur la rivière « le Héron » , prendre le premier chemin sur la gauche qui passe entre La côte aux landes et le hameau «  Haut tot » .  Ce chemin traverse ensuite une petite partie du  Bois de la mare au Fresne, traverse la D293 et rejoint le hameau de Ouenville . Continuer tout droit et rejoindre le hameau «le Puits» . Toujours tout droit, le chemin ( maintenant GR 214) rejoint après la traversée d'un bois  la petite route menant après un virage, au village de RY (  Commerces, hôtels, gites ). Traverser le village par la rue centrale et tourner à droite vers l’Eglise. **(7km)**

2

Depuis l’Eglise de Ry rejoindre le chemin (ancien GR 25 et nouveau GR 214)  . (Attention : ne pas monter la côte le long du porche de l’Eglise mais poursuivre la route en légère montée puis en descente vers le chemin qui part légèrement à droite).

Ce chemin de Ry à Martainville rejoint la route de Grainville sur Ry (D82 ) mais oblique rapidement à gauche vers la petite route du Hameau « Flamanville » . Traverser le hameau , traverser la petite route et prendre en face le chemin jusqu’à la D13b. Prendre à gauche vers le Hameau « la Butte » jusqu’ la D13.  **(4,2 km)**

3

A ce carrefour du lieu-dit La Butte, à l’entrée de Martainville, traverser la D13, rejoindre à gauche le grand carrefour circulaire de routes puis prendre sur le carrefour la rue à droite ( toujours GR 214) en direction du hameau le Mouchel  **(1km).** Un raccourci est balisé en bleu cian depuis la première petite route à droite, et monte dans les champs. Au T prendre à droite puis tout droit jusqu’à la départementale D13 qu’il faut traverser prudemment et continuer tout droit un chemin herbeux moins bien aménagé. Ce chemin tourne à gauche et débouche sur le village d’Epreville et rejoint le GR 214 (ex 25).  Suivre le GR qui tourne à gauche en angle droit et de nouveau à Gauche. Avant la route D53, quitter le GR pour aller tout droit et traverser la route D53  (nouveau raccourci) . Suivre le chemin en face et prendre peu après le chemin à Gauche jusqu’à la D43. Traverser cette route et continuer tout droit sur la petite route qui mène à Bois-d’Ennebourg. **(7km)**

5

4

**5 - Bois-d’Ennebourg – Rouen 19 km**

1

Au niveau du cimetière et de l’Eglise de Bois d’Hennebourg, **(0km)** tourner à gauche puis tout droit jusqu’en bas, à la jonction avec le GR . Suivre la route et les Balises GR sur la droite.  Au premier carrefour, aller tout droit sur une petite route qui trourne  à gauche apès une centaine de mètres . Sur la hauteur, tourner à droite sur le premier grand  chemin . Ce chemin entre deux champs mène tout droit à la forêt qu’on aperçoit de la route. Entrer dans la forêt, passer une croisée de chemin tout droit, et, en suivant attentivement les balises GR 214  et du mont saint Michel , descendre un petit chemin sur la gauche qui  débouche sur un chemin plus grand. Tourner à gauche sur ce chemin forestier et au premier carrefour de chemins, prendre le petit chemin toujours balisé « GR » sur la droite. Ce chemin très « pierreux » descend au fond de la vallée et débouche sur une petite route à droite qui mène au village de d’Epinay . L’arrivée au village se fait en longeant à droite la D42 sur 100 mètres environ.

2

Au premier carrefour **(4,5km)**  , traverser et monter en face le GR . A 50 mètres le GR tourne à gauche sur une petite route qui devient chemin jusqu’au bourg  « Le Faulx ». .( suivre alors le GR blanc et rouge et non le GRP jaune et rouge). Aller tout droit jusqu’au bout du Hameau.

3

A la sortie du hameau de Le Faulx **(3km)** ,continuer tout droit, en suivant le GR, traverser la route vers la gauche(20m) et prendre aussitôt le chemin à droite (pratiquement en face).

Au bout du chemin, quitter le GR et prendre en face la rue des champs fleuris sur la commune de Franqueville-Saint-Pierre.  Juste après le cimetière, prendre le chemin de terre à droite (GR 25C).

4

Traverser un chemin puis une route. Au château d’eau **(2,8km)**, tourner à droite sur la petite route puis quitter le GR en prenant le premier chemin à gauche au niveau du lieu-dit « Les Parquets  ».

Traverser prudemment la D138 au rond-Point circulaire et entrer dans le Mesnil-Esnard. Prendre la première rue à droite (rue d’Anjou) ; au bout tourner à gauche dans la rue de la république puis 1ère à droite rue Charles Scherer. Passer le long du lycée technique de la Chataigneraie puis à droite descendre la rue Gabriel David.

Au bout de la rue Gabriel David, tourner à gauche dans le chemin de Rouen qui se prolonge par le chemin des religieux. On rejoint le GR sur la commune de Bonsecours, après la grande tour de télécommunication. **(1,8km)**

5

Après la grande tour de télécommunication, continuer  tout droit  sur 100mètres pour rejoindre le GR 25 . Au T tourner à droite en lisière de forêt, suivre le GR en tournant à gauche après le terrain de foot. A la sortie de la forêt, prendre la rue Gérard d’Ourville puis la rue Maurice Maindron. Poursuivre le GR le long de la forêt et remonter vers la gauche la rue du Nid de chien. Prendre après 50 mètres à droite la rue de la plaine et aussitôt à gauche l’allée verte « allée de la Plaine ».

Au rond-point,  tourner à gauche puis prendre la 1ere à droite (rue Jules Ferry) puis en suivant toujours le GR la rue à gauche (Paul Emile Victor). Enfin à droite la rue Jules Verne qui débouche sur la départementale D6014 qu’il faut traverser pour rejoindre la Basilique de Bonsecours. **(2,4km)**

6

Depuis la Basilique de Bonsecours, traverser l’espace herbeux Lucien Aubert et descendre vers la droite par le chemin à mi- pente. Au Y prendre le chemin de gauche le long du muret. En bas ce chemin débouche sur la D 6014 ; descendre la route à droite. Au carrefour D9/D6014, prendre à gauche cette grande route et la traverser au 1er passage piéton (Feu rouge et arrêt de Bus).

En face, remonter à gauche la petite rue « chemin des Noyers  »  qui fait une boucle et au niveau de la rue des tilleuls, poursuivre sur la gauche un petit chemin qui mène au Belvedère de la côte Saint Catherine. **(2,4 km)** Prenez un moment pour admirer le paysage et les clochers de Rouen dont celui de la Cathédrale. Puis descendre le chemin en pente vers le cimetière du « Mont Gargan ».  En bas des escaliers, prendre à droite la rue Henri Rivière sur quelques  mètres puis la rue à gauche en contrebas qui mène à un escalier qu’il faut descendre pour passer ensuite sous le pont de l’Autoroute.  Suivre tout droit La D95 ou « Rue du Faubourg Martainville », puis traverser le Boulevard Gambetta et presque en face poursuivre la Rue Martainville, passer le Long du « Clos St Marc «  , place célèbre de Rouen avec son marché , ses commerces et brasseries, continuer tout droit jusqu’ à l’Eglise Saint Maclou et, en face du Porche (Gothique Flamboyant ), traverser la rue de la République et suivre la Rue Saint Romain qui mène à la Cathédrale de Rouen.  **(2,1 km)**

7

*Si vous poursuivez ensuite sur le Mont Saint Michel, prendre tout droit la rue du Gros horloge (GR2) et vous munir du Guide à l’office du Tourisme ou en librairie (12€). Si vous poursuivez sur Chartres, prendre à gauche la rue Grand Pont qui descend vers la Seine et suivre le balisage spécifique « Compostelle » Jaune et Bleu.  (Détails de ce chemin* sur le *site cheminsdecompostelle76)*

8